

DÉPARTEMENT DES

LANDES

SBVL

Nombre de conseillers

Elus : 50

En exercice : 50

Présents : 26

Pouvoirs : 5

Votants : 31

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance ordinaire du 16 Juin 2026 à 09h00.

Sous la présidence de Monsieur CAYRAFOURCQ Frédéric, Président.

L'an deux mille vingt-six, le seize du mois de juin, le Comité Syndical du Syndicat du bassin versant des Luys (SBVL), légalement convoqué, s'est réuni au 412 avenue du Maréchal Leclerc à HAGETMAU, sous la présidence de Monsieur CAYRAFOURCQ Frédéric.

Délégués titulaires présents :

M. BERNADET Pascal ; M. CASSIAU Pascal ; M. CASTAINGTS Marc ; M. CASTEL Philippe ; M. CAYRAFOURCQ Frédéric ; M. COLIN Hubert ; M. COUBLUCQ Laurent ; M. CRABOS Robert ; M. DAVANTES Jean-Charles ; M. DUBOY Jean-Claude ; MME. DUCASSE Catherine ; M. DULAYET Maurice ; M. DUTREUILH Damien ; MME. ERIDIA Martine ; MME. GERMANEAU Sandrine ; M. LALANNE Philippe ; MME. LANUQUE Véronique ; MME. LEENKNEGT Virginie ; M. LOCARDEL Gérard ; M. MOLLES Christian ; M. MUGAIN Nicolas ; M. NOGUÈS David ; M. PEDEGERT Daniel ; M. SOUSTRA Thierry

Délégués suppléants présents :

M. CARRERE Baptiste ; M. LAFERRERE Yannick

Délégués titulaires excusés :

M. ARRAMON Xavier ; M. BIENAIME Florian ; M. CARRERE Christian ; M. ESCOUTELOUP Jean-Pierre ; MME. FOURCADE Sandrine ; M. GARBAY Vincent ; M. GOUAILLARDOU Frédéric ; M. HUSTET Hervé ; M. LABORDE Philippe ; M. LABORDE-RAYNA Philippe ; M. MAYSONNAVE Jean-Michel ; MME. MINELLE Céline ; M. PEDURTHE-LAUGA Jean-Pierre ; M. SAINT-GERMAIN Mathieu

Délégués suppléants excusés :

M. BACHERE Robert ; M. LUPIET Serge

Délégués titulaires absents :

M. CAZALA Serge ; MME. DELSOL Sandrine ; M. GABOULEAUD Jean-Jacques ; M. HAURAT Jean-Yves ; M. LANNEGRAND Stéphane ; M. LARRODE Roger ; M. MARQUIS MAJESTE LARROUY Tom ; M. MEUNIER Jean-Lou ; M. PAINGAUD Christophe ; MME. PEGUILHE Isabelle ; MME. PEYSALLE Florence ; M. VIDAILHET Jean-Paul

Délégués suppléants absents :

M. ALBERDI Daniel ; M. ARRIAU Philippe ; M. BARDERY Jean-Claude ; MME. CAZENAVE Isabelle ; MME. HOLVOET Rachel ; M. LANDRIEUX Alexis ; M. LASCOUMETTES Jean-Robert ; M. LAUDRIN Erwan ; M. MARQUIS Christophe ; M. SOUARN Boris



Pouvoirs :

M. BIENAIMÉ Florian donne pouvoir à M. LOCARDEL Gérard

M. ESCOUTELOUP Jean-Pierre donne pouvoir à M. COUBLUCQ Laurent

M. GARBAY Vincent donne pouvoir à M. CASSIAU Pascal

M. LABORDE-RAYNA Philippe donne pouvoir à M. CAYRAFOURCQ Frédéric

MME. MINELLE Céline donne pouvoir à M. DAVANTES Jean-Charles

Secrétaire de séance : M. NOGUÈS David

Date de convocation : 08 juin 2026

DEL2026-17 : Création d'une Commission des Ressources Humaines

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les dispositions des articles L.2122-7, L.5211-7 et L.5711-1 applicables aux syndicats mixtes fermés,

CONSIDERANT l'article 10 des Statuts du Syndicat selon lequel le Comité syndical peut, à tout moment, créer des commissions permanentes ou temporaires.

Le président propose en conséquence la création d'une Commission Consultative temporaire ne pouvant excéder la durée du mandat en cours, désignée « Commission des Ressources Humaines » et qui pourra traiter des questions relatives au personnel, à la carrière, à la formation, à la santé, à la prévention et à la sécurité, à l'organisation de la structure et au dialogue social.

Il est précisé que cette commission sera composée de 6 membres titulaires

VU la délibération N° 2026-10 en date du 18/05/2026 relative à l'élection du Président du syndicat,

La Commission sera présidée de droit par le Président.

Une convocation indiquant la date, l'heure, le lieu et le dossier à examiner sera transmise par voie électronique à chaque membre dans un délai de cinq jours francs au moins avant la réunion de la Commission.

Tout membre empêché d'assister à une séance de Commission peut donner pouvoir à un autre membre de la Commission ; un même membre ne peut être porteur que d'un seul pouvoir

Les débats ne peuvent se tenir que si la majorité des membres est présente. Ce quorum s'apprécie à l'ouverture de la séance.



En conséquence, Monsieur le Président fait appel aux candidatures :

Se porte candidat pour être membre titulaire de la Commission des Ressources Humaines, qui sera présidée par M. CAYRAFOURCQ Frédéric :

- MME. GERMANEAU Sandrine
- M. LOCARDEL Gérard
- MME. ERIDIA Martine
- M. DUBOY Jean-Claude
- MME. LANUQUE Véronique

Ainsi, M. le Président propose que les membres ci-dessus compose la Commission des Ressources Humaines qu'il présidera

Le Comité syndical, après avoir entendu, à l'unanimité

APPROUVE la création d'une « Commission des Ressources Humaines » telle que définie ci-dessus

APPROUVE la composition, le rôle et le fonctionnement de ladite Commission

DECIDE par un vote à main levée de valider la liste proposée par Monsieur le Président à savoir :

Liste des membres de la Commission des Ressources Humaines :

M. CAYRAFOURCQ Frédéric ; MME. GERMANEAU Sandrine ; M. LOCARDEL Gérard ; MME. ERIDIA Martine ; M. DUBOY Jean-Claude ; MME. LANUQUE Véronique

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance,
David NOGUÈS

Le Président,
Frédéric CAYRAFOURCQ

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Pau (Villa Noullobas - 50 Cours Lyautey- 64010 PAU Cedex ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de l'accomplissement des formalités de publicités requises.